

Contact

PÔLE ASSOCIATIF DU MONT D'OR ET DES 2 LACS

Adresse :

Communauté de Communes
2, rue de La Seigne—25 370 Les Hôpitaux Vieux
Tel : 03 81 49 10 30
Fax : 03 81 49 23 50
Internet : www.hautecomte.com

Animateur :

Vincent FLEUROT
Tel : 03 81 49 29 33
E-mail : vincent.ccmo2l@laposte.net

Président (responsable collège cadre de vie) :

Pierre BONVARLET
Tel : 09 65 11 27 26
E-mail : bonvarlet.pierre@wanadoo.fr

Vice-président (responsable collège culturel) :

Eric PAQUETTE
Tel : 03 81 49 05 76
E-mail : eric.paquette@cegetel.net

Vice-président (responsable collège sportif) :

Michel PEPE
Tel : 03 81 69 78 31
E-mail : mpepe@orange.fr



LE POLE ASSOCIATIF DU MONT D'OR ET DES 2 LACS



*Au service des associations
et de leurs bénévoles*

Véritable réservoir d'idées et berceau de nombreux projets, le mouvement associatif est indispensable à la cohésion sociale. Il favorise le développement d'activités culturelles, sportives, sociales, environnementales..., renforce les liens entre individus et façonne l'identité d'un territoire.

En tant que dirigeant d'association, vous devez faire face :

- à une réglementation grandissante,
- à des lourdeurs administratives,
- au difficile renouvellement des bénévoles,
- et d'une manière générale, aux problématiques de la gestion associative

Pour répondre à ces enjeux et mutualiser les moyens, la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs et plusieurs associations volontaires ont créé en 2006 :

LE PÔLE ASSOCIATIF DU MONT D'OR ET DES 2 LACS

Une association loi 1901 dont l'objectif est de soutenir le développement de la vie associative

Elle est gérée par un Conseil d'administration composé de 9 dirigeants associatifs issus des 3 collèges (sportifs, culturel, cadre de vie) et d'élus de la Communauté de Communes.

Pour adhérer, il suffit s'acquitter d'une cotisation de 20 € par association par an

Etre membre vous permet de bénéficier des nombreux services du Pôle:

⇒ Formations pour les bénévoles

Accès à 2 soirées d'information et d'échange par an (gestion associative, réglementation, subventions...)

⇒ Soutien juridique, technique, administratif

Notre animateur - technicien se tient à disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans le développement de vos projets

⇒ Lettre d'information et calendrier des manifestations

Diffusion de trois numéros par an (janvier, mai, septembre) avec le calendrier des manifestations réalisé en partenariat avec l'Office de Tourisme

⇒ Participation aux actions de promotion

Par exemple la « Fête des associations », organisée chaque année depuis 2007

⇒ Mise à disposition de matériel

Deux chapiteaux de 5x12m et une remorque transformable en podium peuvent être loués à des tarifs très accessibles

⇒ Diffusion d'un annuaire des associations

⇒ Une page Internet à disposition pour promouvoir votre association

Sur le site Internet de la Communauté de Communes (www.hautecomte.com)

⇒ Mise à disposition de 2 salles de réunions à la Maison de la Communauté

Une salle d'une capacité de 25 pers

Une salle d'une capacité de 100 pers entièrement équipée en audio et vidéo

Le Pôle associatif c'est aussi :

⇒ Un dialogue constructif avec les élus de la Communauté de Communes,

⇒ La coordination de la saison culturelle départementale,

⇒ Des échanges de matériels, savoirs ou savoir-faire entre associations,

⇒ Une instance de réflexion et d'action en étroite collaboration avec la Communauté de Communes.